



Mes droit à 21 ans

Par Kylie

Bonjours

Je suis majeur j'ai 21 ans j'ai mon logement depuis l'année dernière

Mes parents veulent m'obliger à revenir chez eux

On t'il le droit de m'obliger ?

Par Nihilscio

Bonjour,

Cela fait trois ans que vous n'êtes plus soumise à leur autorité.

Toutefois, si vous n'êtes pas encore financièrement indépendante, vous ne pouvez pas les contraindre à vous payer un loyer alors qu'ils peuvent vous héberger.

Par Isadore

Bonjour,

J'ajoute que si vous cherchez activement du travail ou faites des études, vous pouvez leur demander une pension alimentaire (au besoin en passant par le JAF)... à condition qu'ils en aient les moyens. Et sauf s'ils ont de très hauts revenus, elle ne sera pas suffisante pour vous permettre de vivre.

Vous pouvez avoir droit à des aides sociales : bourse du CROUS, APL...